

pour but d'accroître la protection des civils contre les répercussions des hostilités, y compris les activités terroristes.

Bien que cette lutte contre le terrorisme devrait découler surtout d'une action concertée sur le plan international, le Gouvernement du Canada a démontré qu'il n'encouragerait pas les activités terroristes sur son territoire. Le Canada s'efforce, par tous les moyens que permet notre conception des libertés civiles, d'accroître l'efficacité de ses mesures de sécurité relatives à toute activité terroriste éventuelle.